

STEARATE DE GLYCEROL AE
**STEARATE
GLYCEROL AE**
SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Poudre.
 Paillettes.
Ref. nr : REACH : 01-2119495562-30
Nom commercial : STEARATE DE GLYCEROL AE
 * **Numéro CAS** : No CAS : 85251-77-0
Numéro EC : No CE : 286-490-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie pharmaceutique.
 Industrie cosmétique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

* **Identification de la société** : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
 Z.A.C du Parc
 13 rue Louis Blériot
 FR- 77290 COMPANS
 T: +33 (0)1 64 77 76 27
Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classification CE 67/548 ou CE 1999/45
Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Conseils de prudence

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Formule du produit (INCI) : GLYCERYL STEARATE SE
 CAS (INCI entry) : 11099-07-3

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Glycérides en C16-18, mono- et di-	100 %	85251-77-0	286-490-9	-----	01-2119495562-30	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)

STEARATE DE GLYCEROL AE

STEARATE
GLYCEROL AE

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- **Informations générales** : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre.
- **Contact avec la peau** : Enlever vêtements et chaussures contaminés.
Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons. Consulter un médecin si une indisposition se développe.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés à l'utilisation : Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Moyens d'extinction : Pulvérisation d'eau. Sable. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Mousse.

- **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques. CO₂, CO, suie, aldéhydes, cétones, produit de pyrolyse toxique.
La quantité de poussières peut être suffisante pour brûler à l'air libre ou exploser en espace confiné, une fois mélangée à l'air et exposée à une source d'inflammation.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs.

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Précautions individuelles : Les épandages peuvent être glissants.
Eviter la production de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- * **Méthodes de nettoyage** : Eviter la production de poussières.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage.

STEARATE DE GLYCEROL AE

STEARATE
GLYCEROL AE

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Assurer une ventilation appropriée.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- Manipulation** : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Eviter la formation ou la diffusion de poussières dans l'atmosphère.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Stockage**
- Stockage** : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans les conteneurs d'origine.
- Stockage - à l'abri de** : Alkali. Humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

* Eviter la production de poussières.

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de poussières, porter un masque adéquat.
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié. EN 374
- **Protection des yeux** : Lunettes de sécurité. EN 166
- **Protection des mains** : Porter des gants. CE
- Hygiène industrielle** : Nettoyer l'équipement à l'eau chaude et au savon.

8.2. Contrôles de l'exposition

- Général** : Les épandages peuvent être glissants.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

- Aspect** : Paillettes.
Poudre.
- Etat physique à 20 °C** : Solide.
- Changement de l'état physique** : 1013 hPa
- Couleur** : Blanc cassé.
- 9.1.b. Odeur**
- Odeur** : Caractéristique.
- 9.1.c. Seuil olfactif** : Aucune donnée disponible.
- 9.1.d. pH**
- 9.1.e. Point de fusion / Point de congélation**

STEARATE DE GLYCEROL AE

**STEARATE
GLYCEROL AE**

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Zone de fusion [°C]	: 56 à 60
9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition	
9.1.g. Point d'éclair	
Point d'éclair [°C]	: > 150
9.1.h. Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	
9.1.k. Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur [hPa]	: 20 (218°C) 2,6 (174°C)
9.1.l. Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
9.1.m. Densité relative	: Aucune donnée disponible.
Densité	: Environ 0,9 g/cm ³
Masse volumique [kg/m ³]	: 917 (80°C)
9.1.n. Solubilité	
Solubilité	: Solvants organiques. Huile. eau chaude
Solubilité dans l'eau	: Insoluble.
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Aucune donnée disponible.
9.1.p. Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
9.1.q. Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
9.1.r. Viscosité	
Viscosité	: 22 mm ² /s (100°C)
9.1.s. Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
9.1.t. Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

Autres données : Forme une emulsion en présence de l'eau.

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

La décomposition thermique peut produire : Vapeurs irritantes.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts. Agent oxydant. Agents réducteurs. Alkali.

STEARATE DE GLYCEROL AE

**STEARATE
GLYCEROL AE**

SECTION 10 Stabilité et réactivité (suite)

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 2000 Considéré comme non toxique.
Admin. percutanée (rat) DL50 [mg/kg] : > 2000
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : > 1.86
Irritation de la peau (lapin) : N'est pas supposé irritant. Patch test : 0%
Sensibilisation : Aucun connu.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : > 100
IC50 72h Algae [mg/l] : CE50r > 100 (Scenedesmus subspicatus)
CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : (Brachydanio rerio) > 10000

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation [%] : Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

* Potentiel de bio-accumulation : Log POW : > 10 (cas : 85251-77-0)

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Information relative aux effets écologiques : Eviter le rejet dans l'environnement.

Classe WGK (Allemagne) : 1 : peu dangereux pour le milieu aquatique.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

STEARATE DE GLYCEROL AE

**STEARATE
GLYCEROL AE**

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) R : Aucun(e).

Phrase(s) S : Aucun(e).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

Révision : Révision - Voir : *

DENEGATION DE RESPONSABILITE : La substance ou le mélange ne requiert pas légalement de FDS, celle-ci est réalisée de façon volontaire.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document